



DEFI APPARENT A LA GRAVITATION.

Les acrobates modernes font des tours de force si étranges qu'en les croirait impossibles. On en a vu marcher sur un plafond comme des mouches, mais aucun n'avait encore été vu marchant sur un fil tendu, sans tomber, dans l'air comme s'il faisait une promenade sur le mur de côté d'une maison et s'arrêtait pour contempler l'horizon. C'est cependant un truc pur et simple. L'individu se tient sur une planche fixée dans le mur.

LA DIVISION DANS LE Parti Républicain.

Depuis quelque temps la division s'est glissée dans les rangs du parti républicain. Lui qui jusqu'ici avait été un modèle d'union et de discipline, il se décompose peu à peu, il se désagrège.

Seconde d'abord et presque imperceptible, la division se découvre peu à peu; elle grandit à vue d'œil, jusqu'à ce qu'elle dégénère en guerre déclarée, et que le parti soit bien nettement partagé en deux camps hostiles.

Il faut chercher l'origine de ces querelles intimes dans les affaires de Cuba, qui ont créé un état de choses tout-à-fait nouveau et qui a dérangé bien des esprits.

Le parti républicain s'est jusqu'ici appuyé sur deux forces formidables — le Trust et le protectionnisme. C'est à ces deux forces qu'il doit toute la puissance dont il jouit depuis un quart de siècle; il ne peut se passer de leur concours, sans abdiquer, sans risquer de perdre toute son influence.

Or, c'est là précisément ce que tente de faire le président Roosevelt, aidé de la puissante faction dont il est entouré.

M. Roosevelt a depuis longtemps sondé l'opinion publique; il la sait profondément hostile aux Trusts, et il s'est jeté tête baissée dans le camp qui leur a déclaré la guerre.

Il a fait des promesses aux Cubains; il s'est engagé d'honneur à leur procurer la protection, à leur procurer les bienfaits de la réciprocité. Or, la réciprocité, c'est l'abandon du protectionnisme sur lequel repose le républicanisme de l'Union. C'est là ce que ne comprennent pas les hommes qui dirigent les affaires à Washington, depuis tant d'années.

De là la scission qui vient de s'opérer entre le parti nouveau que l'on pourrait appeler le Parti Roosevelt et l'ancien parti républicain.

Laquelle des deux factions a raison en principe, là n'est pas la question. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les anciens leaders ne peuvent abandonner ni le trustisme ni le protectionnisme, tant qu'ils n'auront pas trouvé d'autres appuis pour les soutenir.

C'est ce qui explique la lutte qui vient de s'engager entre eux et la faction Roosevelt. C'est dans cette situation que s'engagera probablement la campagne présidentielle. Qui peut prédire de cette lutte l'issue définitive? Le parti démocrate qui a deux soutiens puissants: d'un côté, la haine du trust; de l'autre, le protectionnisme qui réclame à grands cris les Etats sucriers du Sud, de l'Ouest et du Nord.

En pareille occurrence, la victoire pour lui dépendra de la conduite qu'il saura tenir. Cette heureuse union dont sont aujourd'hui privés les républicains, il peut la trouver dans la haine des trusts qui sont universellement détestés et sur ce point, ils se trouvant d'accord avec le Président. Reste à savoir quelle ligne de conduite il suivra à l'égard de la réciprocité où il se trouve en désaccord avec le Président, mais en harmonie avec la majorité d'une partie du pays.

Notre Législature.

Nos lecteurs savent que la Législature de la Louisiane vient d'entrer dans la dernière semaine de sa session et qu'elle doit s'ajourner définitivement demain jeudi, à minuit. En se réunissant lundi soir, elle savait parfaitement le peu de temps qui lui restait pour vaquer aux affaires de l'Etat; aussi la Chambre n'a-t-elle pas perdu une minute; elle a voté à la hâte et à une forte majorité le bill contre les Trusts, objet de toutes les attentes — 63 voix contre 25. C'était là, personne ne l'ignore, le but principal poursuivi par nos législateurs, quand ils se réunissaient il y a de cela deux mois.

Quant au Bill Merger, il a été voté avec le même empressement.

Le temps est passé des grands discours et des longues discussions. Toutes les questions ont été débattues avec soin; il ne reste plus qu'à lire les bills et à les voter, et l'on va vite en besogne.

Parmi les bills ayant une importance politique qu'a signés le gouverneur Heard, nous devons citer la résolution conjointe demandant le rappel de Poll Tax, comme condition indispensable du droit de vote dans les élections.

Dans la longue liste de bills signés par le gouverneur Heard et dont bon nombre ont peu d'importance, nous relevons le projet relatif à l' perfection d'une maison de cour, et le bill relatif aux frais de l'exposition de l'achat de la Louisiane.

An total, considérant le peu de temps que la Législature a pu consacrer aux affaires de l'Etat, on peut affirmer qu'elle a fait d'excellents besognes.

Peu de celles que nous voyons séjurer autour de nous dans d'autres Etats peuvent se vanter d'en avoir fait autant, dans les mêmes conditions.

Le temps est passé des grands discours et des longues discussions. Toutes les questions ont été débattues avec soin; il ne reste plus qu'à lire les bills et à les voter, et l'on va vite en besogne.

Parmi les bills ayant une importance politique qu'a signés le gouverneur Heard, nous devons citer la résolution conjointe demandant le rappel de Poll Tax, comme condition indispensable du droit de vote dans les élections.

Dans la longue liste de bills signés par le gouverneur Heard et dont bon nombre ont peu d'importance, nous relevons le projet relatif à l' perfection d'une maison de cour, et le bill relatif aux frais de l'exposition de l'achat de la Louisiane.

An total, considérant le peu de temps que la Législature a pu consacrer aux affaires de l'Etat, on peut affirmer qu'elle a fait d'excellents besognes.

Peu de celles que nous voyons séjurer autour de nous dans d'autres Etats peuvent se vanter d'en avoir fait autant, dans les mêmes conditions.

LE MARIAGE DU PRINCE DE GALLES

M. Emile Ollivier, de l'Académie française, vient de publier le très intéressant article suivant sur les origines et les circonstances, inconnues ou oubliées, du mariage des souverains britanniques. Nos lecteurs se rappellent ou apprendront avec un plaisir qu'avivra encore le talent de l'illustre écrivain, comment la charmante princesse Alexandra de Danemark est devenue la femme du prince de Galles, aujourd'hui le roi Edouard VII.

En 1863, Frédéric VII régnait en Danemark. Ce Roi avait peu de goût pour les unions princières. Ayant épousé en 1823 sa cousine, la princesse Wilhelmine-Marie, il divorça en 1837. Ayant épousé en 1841 la princesse Caroline de Mecklenbourg-Strelitz, il divorça en 1846. On disait qu'il était cause de ses brutalités.

Il fut enfin fixé par une demoiselle Rasmussen, ancienne institutrice en Norvège, figurante à Paris, finalement modiste à Copenhague, où elle vivait en liaison publique avec un ami personnel du Roi, dont on saurait qu'elle avait eu trois enfants.

Le Roi l'aperçut dans son magasin, s'en éprit et l'installa au château de Frederiksberg. Elle n'avait pas beaucoup de beauté, surtout à ce moment, mais de l'instruction, une bonne tenue et infiniment d'adresse à s'ingénier. Le Roi parla de l'épouser, les ministres se récrièrent et lui soumettre un mémoire vertement raisonné.

—Épouserai-je l'abdiquera, répondit le Roi; mais je ne serai pas contraint de recourir à ce moyen extrême, car je trouverai d'autres ministres qui me permettront d'apaiser les scrupules de sa conscience et de faire cesser un scandale dont je m'afflige.

Les ministres n'insistèrent pas et le mariage fut célébré le 7 août 1850.

On sait grand-peine à trouver quelqu'un qui consente à être le gendre du roi. On décida le prince Ferdinand, on lui remit cinq cents écus qu'il alla perdre le soir même au lanquenet.

Le Roi conféra à Mlle Rasmussen le titre de comtesse Danner; il lui avait donné en largesses

successives un million et demi de diamants et autres valeurs. Toutefois il signa une déclaration par laquelle il promettait que son mariage ne sortirait pas des limites d'un mariagemorganatique; la comtesse serait sa femme, non la reine; ses enfants n'auraient aucun droit au trône ni même au titre nobiliaire de leur mère.

Frédéric VII parlait beaucoup, surtout après avoir bien dîné. —Quand je trouve, je trouve bien, disait-il à l'évêque Monrad. —C'est l'instinct, répond l'évêque.

—Mais quelle différence y a-t-il entre l'instinct et l'intelligence? L'évêque de se lancer dans une dissertation. —Evêque, ce n'est pas cela, reprend le Roi; toi, chambellan [autre buveur aussi], qu'en penses-tu?

—La coupe pleine, c'est l'intelligence; la coupe vide, c'est l'instinct, répond le chambellan. —A la bonne heure! s'écrie le Roi, voilà qui est clair.

Dans ces moments d'ébriété il croyait qu'il avait été victorieux à la guerre où il n'était jamais allé, et montrait ses blessures. Bon diable, d'ailleurs, ayant parfois de belles clartés et, malgré tout cela, peut-être à cause de tout cela, très populaire. On disait même qu'il était républicain. Voici de quelle façon il aimait à raconter un voyage en Suisse de sa jeunesse et à rappeler qu'il était citoyen de Genève.

—C'est à dire, ajoutait-il en riant, bon républicain. L'héritier que la conférence de Londres avait donné à Frédéric VII à défaut d'enfant, était le prince Christian de Glücksbourg, mari de la princesse Louise de Hesse. Ce prince était beau, intelligent, de grand air, de courtois et de douceur, d'intelligence et de modération, d'opinions entières sous des formes charmantes, mari accompli, père tendre, ami dévoué, se laissant guider par ses sentiments, n'ayant foi que dans quelques axiomes d'une politique sarrasée. Sa femme, la princesse Louise, charmante, intelligente, habile, exerçait un grand pouvoir sur lui.

La princesse Alexandra, remarquable par sa beauté et son esprit, était sa fille de prédilection. La princesse royale de Prusse avait eu l'idée d'une union entre cette princesse et son frère le prince de Galles. Elle arrangea des entrevues entre les jeunes gens au château de Laeken, à la suite desquelles ils se fiancèrent.

La reine Victoria ne voyait pas ce projet d'un œil favorable. Elle gardait rancune, disaient les mauvaises langues, au beau Christian, de lui avoir préféré la princesse de Hesse, et elle était antipathique au Danemark parce qu'il était en querelle avec sa chère Allemagne. Elle accorda son consentement, mais de mauvaise grâce; la demande serait faite par son ambassadeur ordinaire à Copenhague et non par un envoyé extraordinaire, selon la coutume. La jeune princesse viendrait passer à Osborne, près d'elle, le mois de novembre; elle retournerait ensuite à Copenhague attendre le jour du mariage qui se célébrerait en Angleterre.

Pendant ce temps, le prince de Galles voyagerait en Italie avec sa sœur, la princesse de Prusse. L'opinion publique danoise, qui ignorait encore le revirement diplomatique de Russell au profit de l'Allemagne, fut dans l'enthousiasme et s'abandonna aux plus flatteuses espérances. Le parti libéral se promettait de l'alliance de la fille de son futur roi avec le futur roi de la libre

Angleterre une protection contre les idées rétrogrades du prince Christian, et aussi une garantie contre la Diète et contre le désir de l'Allemagne de réviser le traité de Londres. Dans tous les partis on ressentait la fierté d'une si belle alliance.

Le Roi, intérieurement, n'était pas satisfait, et ses regrets étaient vivés par la comtesse Danner, de l'élévation inespérée d'une famille qu'il n'aimait pas. Froissé de la manière cavalière dont on demandait son consentement, il l'accorda avec un assentiment semblable: il ne reçut pas le ministre d'Angleterre dans la salle du Trône.

Le prince Christian étant allé chercher sa fille à Osborne à l'expiration de son mois d'épreuve, le prince de Galles accompagna sa fiancée jusqu'à Hambourg, et s'arrêta en face des Etats danois sans y entrer; sa mère le lui avait défendu, tenant à la fois à ne pas déplaire aux princes allemands, notamment aux Cobourg, à bien marquer que ce mariage était le résultat d'une sympathie réelle, non d'un rapprochement politique, et à prévenir les embarras qu'amènerait la présence à la Cour de la comtesse Danner. Ce procédé indisposa encore le Roi.

Le contrat de mariage du 15 janvier 1863 fut publié dans le "Baletta des Lois", le 9 février, en langue danoise et anglaise. Pendant le mariage, une somme annuelle de dix mille livres sterling était assurée à la jeune princesse et, en cas de viduité, une pension de trente mille livres. Cent mille rixdalers (300,000 fr.) lui avaient été alloués par le gouvernement danois.

Le ministre anglais eut désiré que l'assentiment législatif confirmât le don royal; mais Russell, sachant la réprobation qui soulevait sa volte face du 27 septembre récemment divulguée, craignit une explosion dans le Riensraad et prescrivit à Paget de ne pas soulever de questions politiques à propos d'un mariage et de ne plus s'occuper de garanties auxquelles la Reine attachait peu d'importance. Par conséquent, l'article ne fut pas inscrit dans le contrat et il n'en fut pris acte que dans une note.

Malgré tous ses dépitaires, Frédéric VII voulut agir galamment. La veille du départ de la princesse, il lui fit don d'un collier de perles et de diamants de cent cinquante mille francs, auquel était suspendue une reproduction de la croix de la "Bonne Reine" — la reine Dagmar, femme de Wademar II — contenant un fragment de la vraie croix et du coussin sur lequel reposait la tête de saint Canut, le protecteur du Danemark, lorsque son tombeau fut découvert.

Nonobstant cette attention, il n'oublia pas les circonstances qui avaient précédé et accompagné ce mariage. Il refusa d'accorder les décorations que le prince Christian lui demandait en faveur des personnages de la Cour de Belgique, qui lui avaient rendu service pendant son séjour à Laeken; il refusa toutes les instances qu'on fit pour qu'il fût représenté par un envoyé spécial à la cérémonie à Londres, et on sut grand-peine d'obtenir qu'il donnât l'ordre à ses ministres à Berlin et à Bruxelles de recevoir, à l'exemple de l'Angleterre, la princesse à la limite de leur territoire et de lui servir de cortège d'honneur.

L'opinion publique retournée, ne se réjouissait plus de cette union comme d'un heureux événement national. On se disait que les propositions de Russell étaient un singulier cadeau dans

la corbeille de la fiancée; on se récriait contre le voyage préliminaire à Osborne: "Les princes de Danemark, disait-on, ne sont pas faites pour être prises à l'épouse."

Le mariage fut célébré à Windsor le 10 mars 1873, selon le rite anglican.

LA FEMME-POISSON.

C'est à la foire de Neuilly que l'on signale ce nouveau phénomène qui laisse loin derrière lui les femmes-torpilles si nombreuses et si réputées autrefois.

Cette femme-poisson est une bonne grosse dame qui, lorsque la baraque est pleine, saute au sonnant les assistants et leur tient à peu près ce langage: "Messieurs et messieurs, mon père, M. Poisson, est mort d'un accident de chemin de fer avant d'avoir fait fortune. Ma mère Mme Poisson, est également morte sans me laisser un sou. Et moi, je suis la fille Poisson qui, sans ressources, m'adresse à votre bienveillance."

Et ce ne coûte que deux sous. Il faut avouer que l'idée les vaut bien. Les badauds se contentent à gentiment réalisés qu'ils sont les premiers à en rire.

Enfants phénomènes.

Un tailleur de Newark (New Jersey) nommé Louis Eggert, possède trois enfants d'une grosseur et d'un poids vraiment extraordinaires.

Le premier de ces enfants, Harry, âgé de quatre ans et demi, pèse 135 livres — cinq livres de plus que son père. Sa sœur, Esther, âgée de deux ans, pèse 120 livres. Minnie, bébé de dix mois, pèse 85 livres; ce qui fait 390 livres pour les trois enfants, qui n'ont, tous réunis, que sept ans et quatre mois.

Nombre de médecins des villes voisines sont venus les visiter. Pas un ne peut expliquer cette anomalie, chez des enfants dont les parents sont de taille et de grosseur moyennes.

Les enfants du tailleur, qui habite au 3e étage au-dessus de son magasin, vont rarement dans la rue, à cause de la difficulté qu'ils éprouvent à se déplacer. Quand ils sortent, par hasard, avec leur mère, la police est obligée de les protéger contre la foule qui les suit et qui pourrait les blesser en se bousculant pour les apercevoir.

AMUSEMENTS. WEST END.

Au West End l'orchestre Rosenbecker fait merveille. Il y est puissamment aidé du reste par les chanteurs qui forment la population à courir se réjouir sur les bords de la Lac.

Aux exécutons orchestrales viennent s'ajouter les scènes et amusements de "Alphons et Gaston", par Carasso et Lyaucane, les exercices du fameux équilibriste King-Ners et celle de Barbe Bleue reproduites par le vitagraphe de Prof. Reeder.

L'orchestre Rosenbecker avait fort à faire pour lutter victorieusement contre les souvenirs qu'avait laissés ici l'orchestre Brooks; il y a réussi, ils sont complètement effacés.

Orpheum Athletic Park.

Depuis deux jours "The Chimes of Normandy", les Cloches de Corneville, un petit chef d'œuvre de Piaquette, attirent la foule au Parc Athlétique.

Le succès était assuré d'avance

avec des exécutants comme les artistes de la troupe Olympia, compte plus d'une chanteuse, premier ordre — Miss Keadall, première, une très jolie voix et un excellent comédien.

Ce soir, pour la dernière fois, Le Cloches de Corneville. Demain, la Fériole, opéra bouffe d'Offenbach, avec Miss Elv. C'est dans le principal rôle. En vaill pour une comédie à salles ombles.

NOTES POUR RIRE.

Un oculiste, descendant le boulevard Saint-Michel, tombe de sa machine à l'angle du boulevard Saint-Germain et va s'écraser sur un peu la figure contre un berdaud du trottoir.

—Votre nom? lui demandent l'agent qui le relève. —Y..... —Votre profession? —Avocat..... Et un loquax d'ajouter: —..... à la cour "des pelles" alors!

Dans une petite ville de banlieue, M. Harpagon est collé, sé par le comité de la fête patronale.

—Il ne vous reste plus, lui disent les délégués, qu'à organiser le mât de cocagne. Venez, vous nous donner quelques chop pour lui?..... —Mais certainement, répond notre avare après quelques hésitations..... Et, appelant un domestique: —Gertrude, donnez-moi un morceau de savon à ces messieurs.

L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes.

Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis, port compris: \$1.00. — Un an: \$12.00. — 6 mois: \$6.00. — 3 mois: \$3.00.

Pour la Belgique, le Canada et l'Europe, port compris: \$1.15. — Un an: \$13.50. — 6 mois: \$6.75. — 3 mois: \$3.37.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Paraissant le Samedi matin. Pour les Etats-Unis, port compris: \$0.06. — Un an: \$0.60. — 6 mois: \$0.30. — 3 mois: \$0.15.

Pour la Belgique, le Canada et l'Europe, port compris: \$0.07. — Un an: \$0.70. — 6 mois: \$0.35. — 3 mois: \$0.17.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans les éditions quotidiennes, nos abonnés y ont droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs envois par MANDATS-POSTAUX ou par LES SUR EXPRESS.

Feuilleton

L'Abelle de la N. O.

LA GRIFPE D'OR.

GRAND ROMAN INEDIT

Par Georges Madaugu.

TROISIEME PARTIE.

L'ACCUSEE.

XI

—Il faudra bien, que j'arrive!

.....Et mes parents seront si heureux!.... "Je veux qu'ils vivent comme des riches, dans leurs vieux jours.

Le regard inouï, sans pitié du comte, frappa encore la vicomtesse. —Vous avez aussi du cœur, reprit le vieillard, je l'ai pensé depuis que je vous connais.

"On est généralement récompensé du dévouement qu'on montre aux siens. —Il n'y a que cela de vrai, dans la vie, voyez-vous, mon enfant, la famille.

"Oh! pour moi, papa, maman, c'est tout! —Ça doit être ainsi à votre âge. —Jusqu'à ce que... l'autre, vous parlez de cette façon! Oui, vous avez la raison d'une femme... jusqu'à ce qu'un petit dieu, celui que vous chantez souvent, celui qui fait la loi sur terre, vienne frapper à la porte de ce cœur... tout prêt, sans s'en douter, à le recevoir.

La jeune fille se mit à rire, de ce rire perlé qui ressemblait, comme sa voix, à des notes de cristal. —Eh bien, il entrera... Seulement l'un n'empêchera pas l'autre, monsieur.

—Non, certainement, quoique l'un atténue singulièrement l'autre, parfois.... —Pour moi, mes parents, seront toujours mes parents! —Et si, au lieu d'entrer au

théâtre, vous trouviez un beau parti? —Un beau parti?... Ma foi, je ne le prendrais pas! —Et, s'adressant à madame Bonenfant, qui revenait timidement sur ses pas. —Hein! maman, il est trouvé le beau parti?

—Lequel? balbutia celle-ci, qui ne se trouvait guère à la conversation. —Est-ce que je ne viens pas d'être demandée en mariage par le fils du propriétaire?

—Par le jeune Truchon! s'écria le comte de Tillière. —En personne! exclama Mireille, dont le rire s'égrenait plus longuement. —Ernest Truchon! prononça madame de Tillière, en se levant soudain.

La jeune fille le regarda. —Oui, madame, il paraît que le pauvre garçon est amoureux fou. —Et vous... vous... mademoiselle? —Oh! moi, pas du tout.... —Ah!

Les doigts de madame de Tillière, qui venaient de se crispier sur le dossier du fauteuil d'où elle se levait presque violemment, se desserrèrent. Elle retomba, plutôt qu'elle ne se rassit, sur le siège, appuyant sa tête au dossier.

Le comte la dévisageait, cette fois, avec une curiosité intéressée. —Quoi donc? qu'avez-vous, madame! —"Cela vous semble-t-il impossible, un mariage, entre cette jeune fille et le jeune Truchon. Elle fit signe que oui. —Les conditions sociales ne sont peut-être pas en rapport, quoique je ne vois guère que la différence de fortune.... "Mais si quelqu'un dotait cet enfant, vous saisissez, madame, mon allusion? —Oui, dit-elle si bas, que lui seul entendit. —Moi, par exemple. Lui, parlait si bas aussi, que personne qu'elle ne pouvait saisir sa phrase, encore moins en soupçonner le sens. Sur le même ton sourd, il ajouta, avant qu'elle eût répondu: —Penseriez-vous encore qu'elle ne peut pas épouser le jeune Truchon? —Plus que jamais, riposta-t-elle avec énergie. L'œil du comte se fit plus perçant, plus fouilleur, plus dur qu'il n'avait été peut-être encore. —Vous me donneriez une explication, je l'espère, madame.... —Vous pouvez y compter, monsieur. Mireille qui attendait, plus surprise de l'exclamation imprévue de madame de Tillière, que du dialogue qu'elle n'entendait point, entre celle-ci et son beau-père, se tourna de nouveau, interpellée par le vieillard.

—Alors, mademoiselle Mireille, le fils Truchon vous fait la cour! —Pour le bon motif, comme vous voyez, monsieur. —Et ses parents, que pensent-ils de ses intentions? —Oh! oh! ses parents, ils ne veulent rien savoir, je les comprends! —C'est moi qui vais leur dire, pas plus tard que demain: —Ne vous faites pas de bile; il y a déjà quelque temps que votre fils me poursuit, je ne veux pas plus de lui, d'une façon que de l'autre, ni comme mari.... ni pour autre chose!

Elle parlait évidemment, sans arrière-pensée, avec sa franchise, son entrain de gamine parisienne. N'ayant pas froid aux yeux et cependant gardant un fond d'enfantillage, de naïveté. —Je pense, hasardé madame Bonenfant, qui se gardait toujours de tourner les yeux de côté de la belle fille du comte que ta ne vas aller parler aux parents, des bêtises que nous a débitées leur fils. —"Ils seraient capables de nous en rendre responsables, et de nous remercier. —C'est à dire qu'ils vous remercieraient d'être, s'ils savaient que vous les laissez débiter, sans les prévenir. —Si, certainement, soit à madame Truchon, qui est une très bonne personne, soit à M. Truchon qui est un brave homme, je

dirai la vérité. —"Ils sermonneront leur rejeton et ils me débarrasseront de ce jeune homme qui m'embête. Le comte ne put s'empêcher de rire. —La confiance qu'avait la jeune fille, quant à la façon dont les parents la débarrasseraient du fils, ce "jeune homme qui l'embête", le détournait du but auquel il cherchait, toute la famille Bonenfant.

Car il était là, le brave concierge, depuis deux semaines, tournant dans ses mains sa cassette de suisse de bonne maison, M. Truchon lui ayant fait depuis une quinzaine endosser une livrée magnifique, l'air un peu moins malin encore que d'habitude, sa figure rougeaudelongue, avec les pommettes saillantes, le front garni de cheveux hérissés, la barbe dure, représentant abominablement, avec les yeux arrondis, le diable qui sort d'une boîte, dont s'amuse, quand il n'en out pas pûr, les petits enfants.

En l'apercevant, M. de Tillière revint à ce but sinon oublié, du moins perdu un instant de vue. —Il répondit au regard plutôt effaré du brave homme, par une explication préalable. —Mon ami, j'ai besoin de vous parler, à vous, à votre femme, devant votre fils, et devant madame.... —Il désignait la vicomtesse, —assez vous.... ici.... sur

cette chaise.... sur cette chaise Bonenfant. —Il montrait le siège, autour duquel le concierge tournait, regardant à droite, à gauche, et n'en trouvant pas un, moins beau, plus en rapport avec le fond tout neuf portant, de son pantalon gros vert. —Assieds-toi donc, papa, dit la jeune fille toujours gaie; c'est pas ton uniforme qui salit cette belle chaise. —Assieds-toi donc! répéta la femme, agitée, brusque, prête à déverser sur lui le trop-plein de sa surexcitation. Elle le poussa par le bras. Il fit un: ouf! sourd. Il était assis.

—Et vous, ma chère madame Bonenfant, dit M. de Tillière en montrant cette fois un fauteuil. Elle eut, malgré son impatience vis à vis de son mari, une fugitive hésitation, mais prit place sans se faire répéter l'invitation dans le large fauteuil ancien, recouvert de brocart pâle, que désignait le maître de la maison. —Et vous, ma chère enfant, dit encore celui-ci, s'adressant à Mireille, avec un geste vers la pouffe qui la plaçait entre le défunt époux, et abominablement vis à vis de madame de Tillière. —La jeune fille obéit d'emblée. —Puis, avec sa liberté de langage après un regard sur chacun. —C'est égal, je me demande ce que nous faisons là. —Vous saurez le savoir....